



PORTRAIT DE L'AGRICULTURE URBAINE COMMERCIALE AU QUÉBEC EN 2020

Le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) est porté par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB). AU/LAB est un espace de recherche, de formation, d'innovation et d'intervention au service de la collectivité, permettant la collaboration entre professionnels(les), citoyens(nes), chercheurs(es), décideurs(ses) et entrepreneurs(es) sur les thèmes de l'agriculture urbaine et de l'alimentation. Organisme à but non lucratif, AU/LAB est un lieu d'action et de réflexion national et international sur l'urbanité et l'alimentation. S'appuyant sur une large expertise et plus de 12 ans d'expérience, il assure l'émergence de propositions, d'initiatives et d'entreprises portant autant sur la production et la transformation que sur la distribution et la mise en marché de l'agriculture urbaine. Le laboratoire agit dans une perspective de participation au développement d'un système alimentaire urbain, d'un urbanisme viable et d'une économie circulaire au sein des villes.



1401 rue Legendre Ouest, local 305
Montréal, Québec
H4N 2R9
cretau.ca
au-lab.ca

Avril 2021

Recherche et rédaction

Anne-Marie Bernier

Conseillère scientifique,

Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine / Laboratoire sur l'agriculture urbaine

Pascale Roy

Stagiaire - économie circulaire et relance économique

Laboratoire sur l'agriculture urbaine

Éric Duchemin

Directeur scientifique

Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine / Laboratoire sur l'agriculture urbaine

Citation suggérée

Bernier, A.-M., É. Duchemin, P. Roy (2021) Portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec en 2020. Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine / Laboratoire sur l'agriculture urbaine, 37 p.

Source des images

Page couverture : Jardins du bassin Louise des [Urbainculteurs](#), Québec

p. 11 [Serres du dos blanc](#)

p. 15 [Cannara Biotech](#)

p. 18 [Feuilles & Lépine](#)

p. 19 [Entosystem](#), [article média](#)

p. 21 [LO·KO Microferme](#)

p. 25 [Fermes Lufa](#)

p. 29 [Urbainculteurs](#)

p. 30 [Atelier champignons Big Bloc](#)

p. 31 [VERTige Ferme urbaine](#), [article média](#)

p. 32 [Alvéole](#)

p. 34 [Medicago](#)

Quatrième de couverture : [Alvéole](#)

Remerciements

Les travaux du Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) ne pourraient se réaliser sans la généreuse participation d'un grand nombre de productrices et producteurs agricoles urbains québécois. Les données recueillies auprès d'eux tout au long de l'année ont permis de rédiger le Portrait 2020 de l'agriculture urbaine commerciale au Québec. Nous tenons à les remercier chaleureusement de leur temps précieux et leur implication.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	5
INTRODUCTION	11
MÉTHODOLOGIE	12
ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE URBAINE COMMERCIALE AU QUÉBEC	13
VERS UNE DIVERSIFICATION DES PRODUITS	17
DES SITES DE PRODUCTION MAJORITAIREMENT EN INTÉRIEUR	18
DIVERS MODES DE DISTRIBUTION POUR UNE PLUS GRANDE RÉSILIENCE	20
DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DIVERSIFIÉES	21
COMPARAISON ENTRE MONTRÉAL, QUÉBEC ET D'AUTRES MÉTROPOLIS	25
LES FERMES URBAINES EN ACCÉLÉRATION	28
IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES ENTREPRISES AGRICOLES URBAINES	34
CONCLUSION	35

RÉSUMÉ

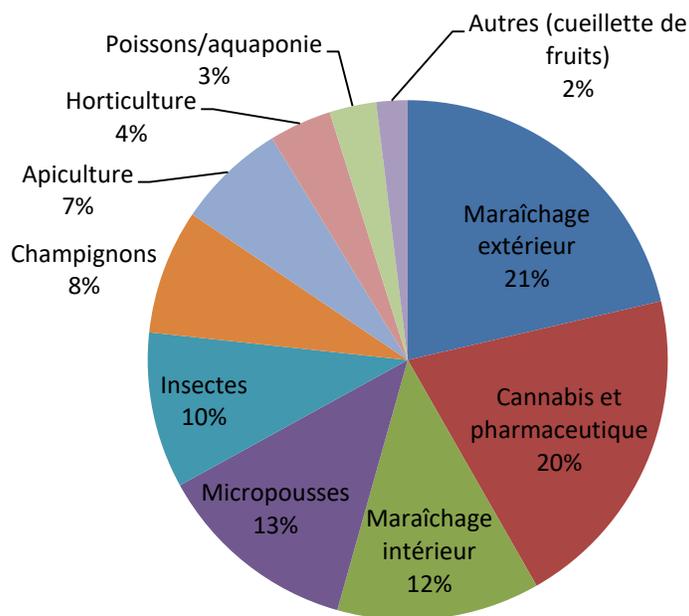
En 2020, ce sont 14 nouvelles entreprises agricoles urbaines qui ont démarré, mais 4 entreprises ont modifié leur mission vers d'autres objectifs que la production ou ont cessé leur activité. Comparativement au portrait 2019, cela représente une augmentation de 14 % du nombre d'entreprises en agriculture urbaine.

Dans le portrait 2020 des entreprises agricoles urbaines du Québec, nous avons aussi ajouté 20 entreprises urbaines de culture de cannabis et une serre de culture de végétaux pour l'industrie pharmaceutique, portant à 103 le nombre total d'entreprises agricoles urbaines au Québec.

Quelques fermes urbaines, dont les Fermes Lufa, les Urbainculteurs, Atelier champignons Big Bloc, Alvéole et VERTige Ferme urbaine, ont profité de l'année 2020 pour effectuer une expansion physique (augmentation de la zone de culture, nouveaux sites d'exploitation) ou de marché. Ce phénomène de croissance s'observe depuis quelques années et se poursuit.

Diversité des filières

Comme en 2019, la majorité des entreprises agricoles urbaines produisent en intérieur en 2020 (en incluant les serres), ce qui représente 59 % du nombre total (58 % en 2019). Les filières les plus en vogue en 2020 sont la myciculture (culture de champignons) et l'horticulture (culture de végétaux non comestibles ou pour la vente en plants) avec des augmentations de respectivement 60 % et 400 % du nombre d'entreprises. Le maraîchage domine encore les filières de production (39 %), mais de façon de moins en moins marquée par rapport à 2019.



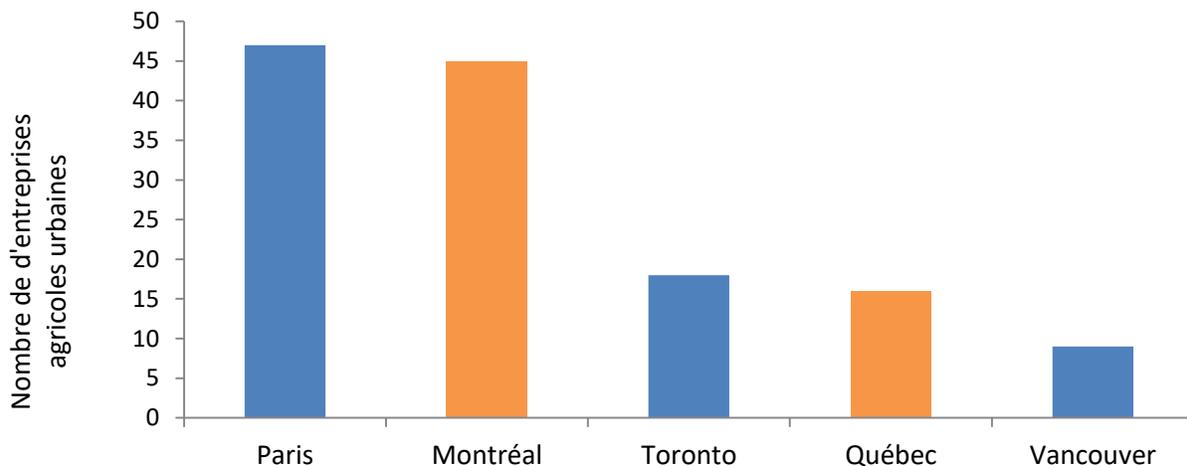
Les différentes filières agricoles urbaines et leur importance relative.

Les sites de production des entreprises agricoles urbaines sont pour la plupart situés en zone industrielle (35 %). Seulement 15 % sont en zone commerciale, 12 % en zone résidentielle, 9 % en zone institutionnelle et 7 % sur des terrains zonés « parc ». Les exploitations en zone institutionnelle sont en majorité portées par des organismes à but non lucratif.

Près du quart (24 %) des fermes urbaines sont enregistrées comme des personnes morales sans but lucratif. Ce sont des organismes à vocation sociale pour lesquels l'agriculture urbaine est un des volets d'activités qui contribue à la sécurité alimentaire, à la formation d'une clientèle en insertion socioprofessionnelle ou encore à l'éducation populaire. Plus de la moitié (51 %) des entreprises agricoles urbaines sont des sociétés par actions ou des compagnies.

Comparatif international

Les villes du Québec, particulièrement Montréal et Québec se démarquent au niveau international. Alors que l'on dénombre respectivement 45 et 16 entreprises agricoles urbaines pour Montréal et Québec, Vancouver en comptait 9 en 2019 et Toronto 18. Paris avec 47 entreprises agricoles urbaines répertoriées se compare à Montréal. Par contre, tandis que l'on dénombre à Montréal une ferme urbaine pour un peu moins de 38 000 habitants, à Vancouver, le compte est d'une ferme urbaine pour un peu plus de 70 000 habitants en 2019. Pour Toronto et Paris, ce ratio est 5 fois inférieures (1 fermes par plus de 150 000 habitants) à celui de Montréal. Tout comme Montréal, Québec se démarque avec ratio est d'une ferme urbaine pour un peu moins de 34 000 habitants.



Le nombre d'entreprises agricoles urbaines à Montréal et Québec, comparaison avec d'autres villes où les chiffres sont disponibles.

Modèles économiques diversifiés

Les activités complémentaires des entreprises agricoles urbaines sont dominées par les services : des activités éducatives et des formations, de l'accompagnement et des services-conseils, de l'aménagement qui va de la conception de potager à l'installation de toits verts, un volet d'insertion socioprofessionnelle, de la location pour des événements. Ce sont 74 % des entreprises agricoles urbaines qui exercent ces activités en 2020, contre 65 % en 2019.

Impact économique

L'impact économique des entreprises agricoles urbaines du Québec peut se chiffrer en nombre d'emplois directs, indirects et en revenus estimés. En incluant les entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique, le nombre d'emplois directs est passé de 422 en 2019 à 1003 en 2020 (une augmentation de 138 %), alors que le nombre d'emplois indirects est passé de 202 à 342 dans la même période (une augmentation de 69 %). Les revenus estimés ont quant à eux augmenté de 12 % en passant de plus de 17 M\$ en 2019 à près de 19 M\$ en 2020. Ces montants excluent toutefois les revenus des entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique qui ne sont pas disponibles pour l'instant.

Effet de la COVID-19

Les conséquences de la crise de la COVID-19 ont forcé les productrices et producteurs urbains qui ne vendaient qu'aux restaurants à diversifier leurs circuits de distribution. La proportion des entreprises qui ont vendu ou donné leur production aux organismes en sécurité alimentaire a également beaucoup augmenté (12 % des fermes urbaines plutôt que 2 % en 2019).

L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises agricoles montréalaises s'est fait ressentir sur plusieurs plans : le recrutement et la rétention de main-d'œuvre ont été perturbés pour 58 % des entreprises, mais la mise en marché a été l'activité la plus fortement touchée (79 % des entreprises ont vu la distribution de leurs produits perturbée). Tandis que 31% des entreprises agricoles urbaines montréalaises n'ont enregistré aucune perte sur leurs revenus prévus pour 2020, 19 % d'entre elles ont vu leurs revenus augmenter et 50 % d'entre elles ont accusé des pertes de revenus allant de 25 % à 100 % de leurs revenus prévus.

SUMMARY

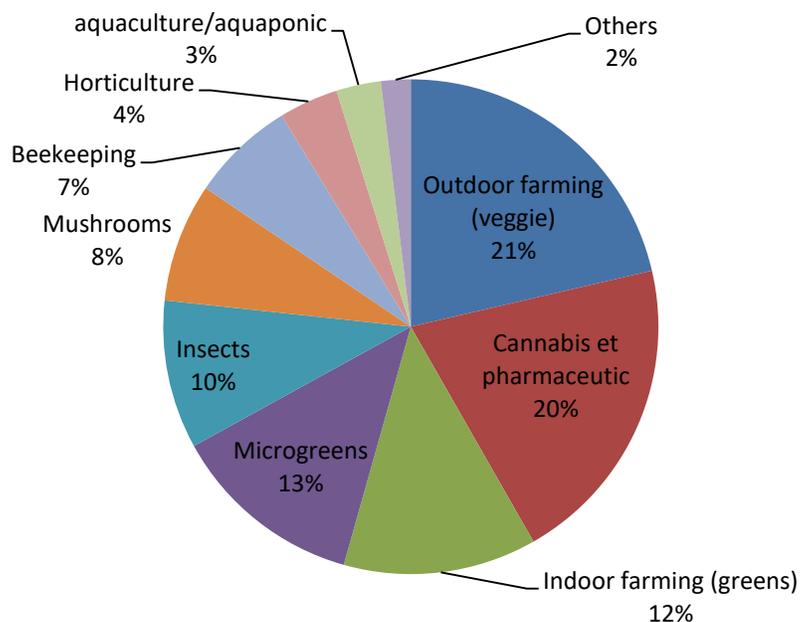
In 2020, 14 urban farming enterprises were started in Québec, while 4 urban farms changed their mission towards objectives other than production or have ceased the production of agricultural products. Compared with the 2019 survey, we observe an increase of 14% in the number of urban farming enterprises.

In the 2020 survey, we have included, for the first time, cannabis growing urban farms and an urban greenhouse producing crops for pharmaceutical use. That brings the total number of urban agricultural farms in Québec to 103.

A few existing urban farms, including Lufa Farms, Urbainculteurs, Atelier Champignon Big Bloc, Alvéole and VERTige Urban Farm, used the year of 2020 to carry out their expansion (increase in the cultivation area, new operating sites, new markets, etc.). This growth has been observed for several years and is ongoing.

Diversified agricultural sector

Like in 2019, the majority of urban farms is cultivating indoors in 2020 (greenhouses included), reaching 59% of Québec urban farms (it was 58% in 2019). The most popular sectors in 2020 are mushroom cultivation and horticulture (cultivation of seedlings for sales or non-edible plants), with increases of respectively 60% and 400% in the number of enterprises. Vegetable production still dominates all production sectors (39%), but to a lesser extent compared with 2019.



Sectors of urban farms in Québec, and relative importance of each.

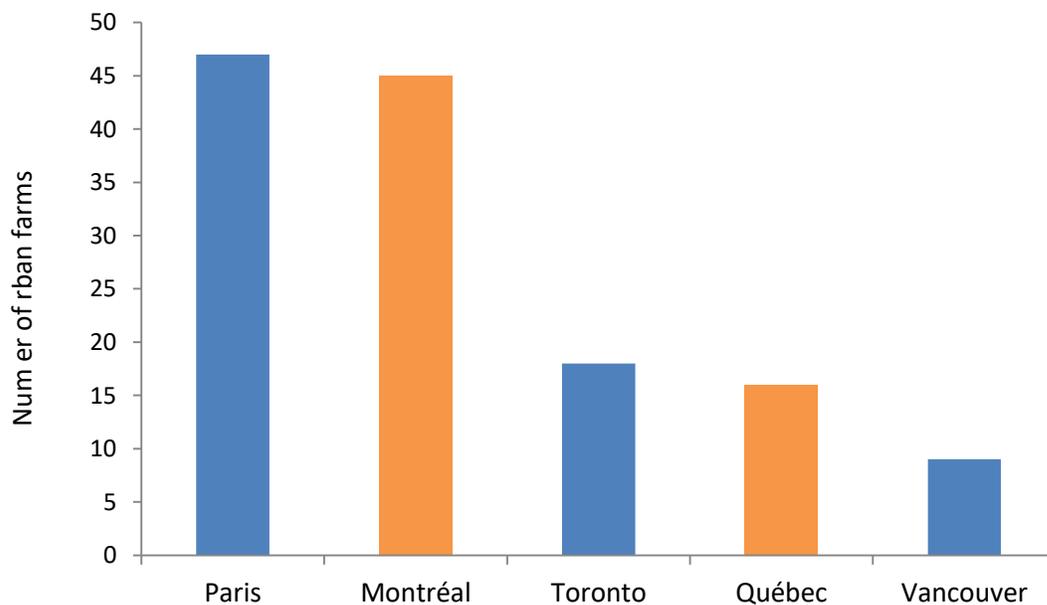
The production sites of urban farming enterprises are primarily located within industrial zones (35%). 15% are in areas zoned commercial, 12% residential, 9% in institutional and 7% are located in parks. Farms located in institutional zones are predominantly run by non-profits.

Almost a quarter (24%) of urban farms are registered as non-profits. These are social purpose organizations for which urban agriculture is one of their activities contributing to food security, job training or community education. More than half (51%) of Quebec urban farms are registered as corporations.

Quebec and the worldwide urban agriculture movement

The cities of Quebec, particularly Montréal and Québec City, stand out internationally. While there are 45 and 16 urban farms, respectively in Montréal and Québec City, Vancouver hosted 9 farms in 2019 and Toronto had 18. Montreal is comparable with Paris, which has 47 urban farms.

While in Montreal there was one urban farm for approximately 38,000 inhabitants in 2019, in Vancouver, there was one urban farm for 70,000 inhabitants. Toronto and Paris have a ratio 5 times lower (1 urban farms by 150 000 inhabitants) than that of Montréal. Similar to Montréal, Québec City stands out with a ratio fewer than 38,000 inhabitants per urban farm.



Number of urban farms in Montréal, Québec city and other cities

Diversified economic models

The complementary economical activities of urban farming enterprises are predominantly in service : education and training activities, consulting services, site development ranging from the design of vegetable gardens to the installation of green roofs, employment social enterprise, space rental for events. 74% of urban farm businesses carried out these activities in 2020, compared to 65% in 2019.

Economic impact

The economic impact of urban farming enterprises in Québec can be measured in the creation of direct and indirect jobs and in estimated income. When including urban farms producing cannabis and plants for the pharmaceutical industry, the number of direct jobs increased from 422 to 1,003 between 2019 and 2020 (an increase of 138%), while the number of indirect jobs has increased from 202 to 342 during the same period (an increase of 69%).

Estimated revenues generated from Quebec urban farms increased by 12%, from more than \$17 million in 2019 to nearly \$19 million in 2020. However, these amounts exclude the revenues of urban farms producing cannabis and plants for the pharmaceutical industry, which data is not available at this point.

Impact of COVID-19

The COVID-19 crisis has forced urban producers that were selling only to restaurants to diversify their food distribution channels. The proportion of enterprises which have sold or donated their production to food security organizations has also increased significantly in 2020 (12% of urban farms instead of 2% in 2019).

The impact of the COVID-19 pandemic on Montréal's urban farming producers has been felt on several fronts : labor recruitment and retention have been disrupted for 58% of businesses, but marketing has been the most strongly affected (79% of farms have seen their distribution disrupted). While 50% of Montreal urban farms have registered revenue losses, ranging from 25% to 100% of their expected income, 31% of them have recorded no loss on their forecasted revenues for 2020, and 19% of them have seen their revenues increase.

INTRODUCTION

L'année 2020 est sans contredit une année de grandes perturbations. Les fermes urbaines n'ont pas été épargnées. La fermeture des restaurants a été un dur coup pour les entreprises d'agriculture urbaine qui leur fournissaient des produits de niche. Plusieurs d'entre elles ont été forcées de repenser complètement leur système de distribution et, pour certaines, leur modèle d'affaires. L'intérêt des consommateurs pour l'alimentation locale a toutefois créé un engouement pour l'agriculture urbaine. Certaines fermes urbaines ont donc saisi l'opportunité, en profitant de la situation pour agrandir et accélérer leur projet d'entreprise.

Ce troisième portrait de l'agriculture urbaine au Québec produit par le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) permet d'apprécier l'évolution de la situation des fermes urbaines au Québec et de dégager certaines tendances. Des comparaisons entre Vancouver, Toronto, Paris, Québec et Montréal démontrent également la place prépondérante de la métropole québécoise sur la carte des grandes villes d'agriculture urbaine d'occident.

Quoique légèrement ralentie par les impacts de la COVID-19, la multiplication des fermes urbaines se poursuit au Québec. Les productions en environnement contrôlé prennent de plus en plus d'ampleur et le niveau d'expertise et de technologies se développe en conséquence. On voit tranquillement apparaître tout un écosystème d'acteurs autour de l'agriculture urbaine professionnelle : des fournisseurs d'équipement, des formatrices et formateurs spécialisés, en plus des distributeurs et des clients de plus en plus nombreux et diversifiés. Voilà les signes d'un secteur économique fort et en santé, même en pleine pandémie.



Production maraîchère des Serres du dos blanc, Montréal.

MÉTHODOLOGIE

Les données analysées dans ce portrait proviennent du Bottin des producteurs et productrices du CRETAU¹. Cette base de données est le fruit d'une mise à jour régulière auprès des entreprises agricoles urbaines répertoriées et d'une veille permanente permettant d'en repérer de nouvelles. Avant de considérer l'ajout d'un projet d'agriculture au Bottin, on s'assure qu'il correspond bien à la définition d'une exploitation agricole urbaine (voir encadré plus bas).

Les projets de production agricole urbaine qui sont nés en 2020 ne sont pas nécessairement les entreprises qui ont été repérées et ajoutées au Bottin en 2020. Certaines entreprises agricoles urbaines commencent comme de petits projets, parfois communautaires ou citoyens, qui visent une mise en marché locale et qui ne cherchent pas à communiquer leur existence au-delà de leur rayon d'action, surtout lors du démarrage de leurs activités. Il peut donc s'écouler quelques mois ou années entre leur entrée en scène et le moment où elles sont répertoriées dans le Bottin.

La plupart du temps, une communication directe est établie avec le producteur pour remplir tous les champs d'information du Bottin. Lorsqu'il n'est pas possible de joindre un responsable du projet, les informations recueillies sont extraites du Registraire des entreprises du Québec (REQ), des sites Internet existants (page web de l'entreprise, page Facebook) et parfois d'articles publiés par des médias locaux.

En 2020, la liste des entreprises québécoises de production de cannabis ayant un permis de Santé Canada a été examinée afin d'identifier celles qui se trouvent en périmètre urbain.

DÉFINITION D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE URBAINE

Une entreprise qui réunit en une même unité économique et comptable des capitaux et des facteurs élémentaires de production en zone blanche pour en tirer un produit agricole destiné à la vente d'une valeur minimale brute de 5 000 \$, ou avec la volonté d'atteindre ce seuil dans un horizon temporel de quelques années.

Au Québec, 721 exploitations agricoles répondent à cette définition, mais dans le cadre du portrait de l'agriculture urbaine commerciale, nous nous intéressons plus particulièrement aux entreprises agricoles urbaines qui proviennent des créneaux de production en émergence, typiques du monde urbain (champignons, micropousses, fermes maraîchères sur toit, serres sur toit, fermes hydroponiques en intérieur, etc.) et avec un maillage étroit avec les activités urbaines. Ce portrait nous permet de suivre l'évolution de ce secteur en effervescence.

¹ <http://cretau.ca/index.php/ressources/bottin-des-producteurs-et-productrices/>

ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE URBAINE COMMERCIALE AU QUÉBEC

C'est sans surprise que l'augmentation du nombre de nouvelles entreprises agricoles urbaines observée n'est pas aussi importante que les dernières années (30 %). Ceux et celles qui ont osé se lancer en affaires au cours de cette année marquée par l'incertitude ont été plus rares. Toutefois, force est de constater que l'agriculture urbaine n'a pas perdu de son intérêt, car une augmentation de 14 % du nombre d'entreprises est observée par rapport aux chiffres de 2019.

Cette diminution de la croissance du nombre d'entreprises agricoles urbaines au Québec s'explique aussi du fait que 2 entreprises, situées à Longueuil et Gatineau, ont opéré des changements au sein de leur mission, évacuant ainsi leurs activités de production agricole, tandis qu'une entreprise de Montréal a fermé ses portes et qu'une dernière a été retirée de la base de données pour une autre raison. Ce sont donc 14 nouvelles entreprises qui ont été ajoutées au Bottin en 2020, bien que le nombre d'entreprises répertoriées ne passe que de 72 en 2019 à 82 en 2020 (voir Tableau 1).

Tableau 1. Localisation des entreprises agricoles urbaines au Québec.

Ville	Nb entreprises recensées en 2018	Nb entreprises recensées en 2019	Nb entreprises recensées en 2020	Nb entreprises cannabis et végétaux pharmaceutiques (sites d'exploitations)	Total 2020
Montréal ²	35	36	40	5 (6)	45
Québec ³	2	13	14	2	16
Sherbrooke	2	4	5	-	5
Laval	2	4	5	1	6
Trois-Rivières ⁴	-	4	4	-	4
Longueuil ⁵	-	3	3	-	3
Gatineau	-	3	3	-	3
Saguenay	-	2	2	-	2
Rimouski	-	1	1	-	1
Drummondville	-	1	0	-	0
Autres		1	5	13 (14)	18
TOTAL	50	72	82	21 (23)	103

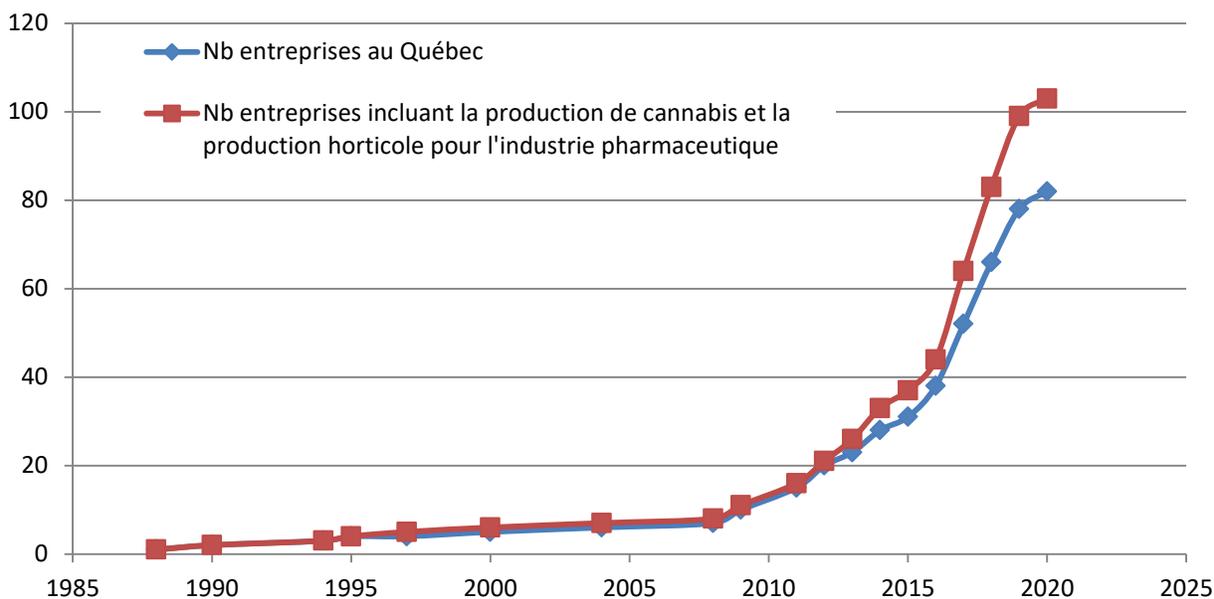
² Entreprises situées dans l'agglomération de Montréal, incluant des exploitations établies à Senneville, une à Dorval et deux à Pointe-Claire.

³ Entreprises situées dans la région de Québec, incluant des exploitations établies à Donnacona, Saint-Augustin-de-Desmaures, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Stoneham-et-Tewkesbury.

⁴ Entreprises situées dans la région de Trois-Rivières, incluant une exploitation établie à Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

⁵ Entreprises situées dans l'agglomération de Longueuil, incluant une exploitation établie à Brossard.

Figure 1. Évolution du nombre d'entreprises agricoles urbaines au Québec.



Nouvelle filière considérée dans le portrait

20 entreprises urbaines de culture de cannabis et une serre de culture de végétaux pour l'industrie pharmaceutique ont également été identifiées en 2020, ce qui porte à 103 le nombre d'entreprises agricoles urbaines. Les entreprises de culture de cannabis ont reçu leur permis de Santé Canada entre 2013 et 2019. Quant à l'entreprise de culture de végétaux destinés à la production de vaccin pour l'industrie pharmaceutique, elle est en activité depuis 1997.



Serres de cannabis de Cannara Biotech, Farnham.

En ajoutant les 21 entreprises de production de cannabis et de production horticole pour l'industrie pharmaceutique aux 82 entreprises de productions émergentes caractéristiques de l'agriculture urbaine, les 103 entreprises agricoles urbaines répertoriées en 2020 représentent 14 % des 721 exploitations agricoles en périmètre urbain et hors de la zone agricole recensées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

La carte de la situation géographique des entreprises agricoles urbaines (Figure 2) démontre bien que l'agriculture urbaine n'est plus réservée aux grands centres. Des initiatives se multiplient un peu partout au Québec, de l'Outaouais au Bas-Saint-Laurent en passant par l'Estrie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Figure 2. Carte de la situation géographique des entreprises agricoles urbaines en 2020.



Légende : Violet : entreprises des différentes filières propres à l'agriculture urbaine, Rose : entreprises de culture de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique.

DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATIONS SPÉCIALISÉES EN AGRICULTURE URBAINE

Les entreprises d'agriculture urbaine ne cessent de se multiplier et l'offre grandissante de formations spécialisées en la matière témoigne de l'intérêt de la relève pour le secteur.

Formation

Le Cégep de Victoriaville offre depuis 2019 un programme de **Gestion et technologies des entreprises agricoles** (GTEA) en agriculture urbaine (DEC) pour outiller les productrices et producteurs agricoles urbains de la relève. Le programme de **Développement et gestion d'un programme en agriculture urbaine** (AEC) s'adresse quant à lui aux responsables de projets développés en contexte communautaire. Les étudiants inscrits à différents programmes de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) ont accès au **TechnoLab d'agriculture urbaine**, un site sur toit permettant de mettre leurs apprentissages en pratique. De nombreux autres cégeps du Québec s'intéressent à développer des spécialisations pour le domaine. Les prochaines années vont certainement voir une diversification des formations collégiales, avec le design, le génie, l'animation, la communication et le marketing.

L'Université du Québec à Montréal a lancé un **Programme court de deuxième cycle en études sur l'alimentation** qui intègre l'agriculture urbaine, tandis qu'un programme spécifique sur l'agriculture urbaine est en construction pour être lancé en 2022. Le tout se basant sur une expertise en développement depuis 2008 au sein de l'Institut des sciences de l'environnement.

Recherche

Les universités québécoises s'intéressent aussi à la formation et la recherche en agriculture urbaine. 2020 marque la création **Chaire de recherche MAPAQ en horticulture biologique sous serres et en environnement contrôlé** et du **Centre de recherche et d'innovation sur les végétaux** à l'Université Laval. L'INRS et l'Université McGill ont tous les deux recruté des professeurs-chercheurs spécialisés dans le domaine, l'un en géographie sociale et l'autre en ingénierie. Le tout avec la poursuite du Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec, porté par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine.

VERS UNE DIVERSIFICATION DES PRODUITS

Les entreprises agricoles urbaines du Québec se trouvent dans différentes filières de production (Tableau 3). La seule filière qui a vu son nombre d'entreprises diminuer en 2020 est la production de micropousses. Toutes les autres ont augmenté ou sont restées au beau fixe. Les filières les plus en vogue en 2020 sont la myciculture (culture de champignons) et l'horticulture (culture de végétaux non comestibles ou pour la vente en plants) avec des augmentations de respectivement 60 % et 400 % du nombre d'entreprises. Certaines entreprises qui faisaient de l'horticulture existaient déjà, mais étaient incluses dans le maraîchage parce qu'elles produisaient aussi quelques fruits et légumes. Une nouvelle filière (appelée fleurs et houblon en 2018) d'horticulture a été officiellement identifiée en 2020.

Tableau 3. Entreprises agricoles urbaines classées par types de production.

Type de production	Nb exploitants recensés en 2018		Nb exploitants recensés en 2019		Nb exploitants recensés en 2020		Variation en nombre 2019-2020
Maraîchage extérieur	28	56 %	22	31 %	22	21 %	0
Maraîchage intérieur			12	17 %	13	13 %	+
Micropousses	8	16 %	14	19 %	13	13 %	-
Insectes	4	8 %	9	13 %	10	10 %	+
Champignons	3	6 %	5	7 %	8	18 %	++
Apiculture	5	10 %	6	8 %	7	7 %	+
Horticulture	2	4 %	0	-	4	4 %	++
Poissons/aquaponie	0	-	2	3 %	3	3 %	+
Autres (cueillette de fruits)	0	-	2	3 %	2	2 %	0
Cannabis et pharmaceutique	0	-	0	-	21	20 %	N/A
TOTAL	50		72		82 (103)¹		+14 % (+43 %)²

Notes : ¹ Total sans les entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique (total incluant les entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique), ² Variation sans tenir compte des entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique (variation en tenant compte des entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique).

Le maraîchage domine encore les filières de production (39 %), mais de façon de moins en moins marquée : en 2018, 56 % des entreprises étaient en maraîchage, alors qu'en 2019 elles représentaient 48 % des entreprises agricoles urbaines. Aucune nouvelle entreprise de maraîchage extérieur n'a d'ailleurs été répertoriée en 2020. Plus le temps passe, plus on observe effectivement une diversification des produits commercialisés par l'agriculture urbaine qui tend vers une répartition plus équilibrée entre les filières.

DES SITES DE PRODUCTION MAJORITAIREMENT EN INTÉRIEUR

Comme en 2019, la majorité des entreprises agricoles urbaines produisent en intérieur en 2020 (en incluant les serres) ce qui représente 59 % du nombre total (58 % en 2019). 33 % (35 % en 2019) des entreprises cultivent en tout ou en partie en plein sol alors que 18 % (20 % en 2019) ont des sites de production sur toit. La situation a donc très peu changé par rapport en 2019 concernant les sites de production (voir Tableau 4). La totalité des entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique produit en intérieur.

Tableau 4. Proportion des entreprises agricoles urbaines selon le lieu du site de production.

Lieu du site de production	2019	2020
Intérieur	52 %	52 %
Sol	18 %	16 %
Sol et toit	13 %	12 %
Serre	6 %	7 %
Toit	6 %	6 %
Sol et serre	4 %	5 %
Extérieur vertical	1 %	1 %

Note : Ces données excluent les entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique.

Légende : Production intérieure.



Production intérieure de légumes-feuilles par Feuilles & Lépine, Saint-Augustin-de-Desmaures.

Les sites de production sont pour la plupart situés en zone industrielle (35 %). Seulement 15 % sont en zone commerciale, 12 % en zone résidentielle, 9 % en zone institutionnelle et 7 % sur des terrains zonés « parc ». Les exploitations en zone institutionnelle sont en majorité des organismes à but non lucratif possédant un volet en sécurité alimentaire et/ou en insertion socioprofessionnelle qui opèrent des potagers implantés sur des terrains appartenant à des écoles. 12 % des entreprises sont classées en zone dite « mixte », parce qu'elles possèdent plusieurs sites d'exploitation présentant différents zonages. C'est le cas entre autres des entreprises apicoles urbaines.



Production d'insectes par Entosystem, Sherbrooke.

DIVERS MODES DE DISTRIBUTION POUR UNE PLUS GRANDE RÉSILIENCE

Pratiquement toutes les entreprises agricoles urbaines utilisent plus d'un mode de distribution. La diversification des clientèles est effectivement un facteur de succès pour les fermes urbaines (voir encadré *Les clés du succès* plus bas) et les conséquences de la crise de la COVID-19 ont forcé les productrices et producteurs urbains qui ne vendaient qu'aux restaurants à diversifier leurs circuits de distribution. Le pourcentage du total des entreprises qui utilisent chaque mode de distribution a augmenté en 2020 (voir Tableau 5), même la vente aux restaurants, ce qui est étonnant, vu l'impact des consignes sanitaires auprès de certains d'entre eux. La vente directe au consommateur, la vente en magasin ou en épicerie, ainsi que la vente en ligne sont les moyens de rejoindre le consommateur qui ont le plus augmenté. La proportion des entreprises qui ont vendu ou donné leur production aux organismes en sécurité alimentaire a également beaucoup augmenté (12 % plutôt que 2 % en 2019). En effet, l'agriculture urbaine et ses circuits courts de distribution permettent d'assurer un approvisionnement de proximité aux organismes en sécurité alimentaire. Il a lieu de penser que certaines entreprises qui vendaient aux restaurants se sont tournées vers ces organismes quand il a été temps d'écouler leur production. Sans surprise, la proportion d'entreprises qui distribuent par vente en ligne a bondi en 2020. La seule entreprise qui faisait de l'autocueillette s'est mise en pause en 2020.

Tableau 5. Modes de distribution utilisés par les entreprises agricoles urbaines.

Mode de distribution	% des entreprises qui utilisent cette méthode en 2019	% des entreprises qui utilisent cette méthode en 2020 ¹	Variation
Vente directe au consommateur	41 %	67 %	++
Vente en magasin ou en épicerie	24 %	48 %	++
Vente en ligne	16 %	34 %	++
Vente aux restaurants	13 %	18 %	+
Vente à prix réduit ou dons à des organismes en sécurité alimentaire	2 %	12 %	++
Vente à un distributeur	2 %	7 %	+
Vente sous forme de paniers ASC	2 %	7 %	+
Vente aux institutions	< 1 %	7 %	+
Vente aux transformateurs	0 %	1 %	+
Autocueillette	< 1 %	0 %	-

Note : ¹ Ces données excluent les entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique.

DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DIVERSIFIÉES POUR DES RETOMBÉES SIGNIFICATIVES

Formes juridiques

On observe très peu de variation par rapport à l'année 2019 quant aux formes juridiques des entreprises (voir Tableau 6). Plus de la moitié (51 %) des entreprises agricoles urbaines sont des sociétés par actions ou compagnies, alors que près du quart (24 %) sont des personnes morales sans but lucratif. Ces dernières sont pour la plupart des organismes à vocation sociale pour lesquels l'agriculture urbaine est un des volets d'activités qui contribue à la sécurité alimentaire, à la formation d'une clientèle en insertion socioprofessionnelle ou encore à l'éducation populaire. Toutes les entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique sont des sociétés par actions ou compagnies.

Tableau 6. Forme juridique des entreprises agricoles urbaines.

Forme juridique	% des entreprises répertoriées en 2019	% des entreprises répertoriées en 2020 ¹
Société par actions ou compagnie	47 %	51 %
Personne morale sans but lucratif	22 %	24 %
Entreprise individuelle	10 %	10 %
Société en nom collectif	7 %	7 %
Coopérative	10 %	6 %
Non enregistré	4 %	1 %

Note : ¹ Ces données excluent les entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique



LO-KO Microferme, Gatineau.

Modèles économiques diversifiés

Bien que la production soit l'activité principale de la majorité (63 %) des exploitations agricoles urbaines, celles-ci exercent également d'autres activités qui leur permettent de générer des revenus complémentaires et d'être plus résilientes face aux imprévus. La diversification des sources de revenus est d'ailleurs considérée comme une autre clé du succès des fermes urbaines (voir encadré *Les clés du succès* plus bas).

Ces activités complémentaires sont dominées par les services : des activités éducatives et des formations, de l'accompagnement et des services-conseils, de l'aménagement qui va de la conception de potager à l'installation de toits verts, un volet d'insertion socioprofessionnelle, de la location pour des événements, la location de ruches et la mycoremédiation. Ce sont 74 % des entreprises agricoles urbaines qui exercent ces activités en 2020, contre 65 % en 2019 (voir Tableau 7). Les autres activités sont la distribution, la transformation et la vente de matériel. Le pourcentage d'entreprises qui exercent des activités complémentaires a augmenté en 2020, excepté pour l'accompagnement et les services-conseils (passé de 15 % des entreprises en 2019 à 11 % en 2020), l'insertion socioprofessionnelle qui est restée stable (5 % des entreprises), la transformation (passée de 17 % des entreprises en 2019 à 13 % en 2020) et l'organisation d'événements qui est inexistante en 2020 à cause de la pandémie.

Tableau 7. Activités autres que la production exercées par les entreprises agricoles urbaines.

	Activité	% des entreprises qui exercent l'activité en 2019	% des entreprises qui exercent l'activité en 2020 ¹	Variation
	Distribution	6%	10%	+
SERVICES	Éducation et formation	30%	35%	+
	Aménagement et entretien	10%	18%	++
	Accompagnement et services-conseils	15%	11%	-
	Insertion socioprofessionnelle	5%	5%	=
	Événements	3%	0%	-
	Autres (artisanat, cueillette, location de ruches, mycoremédiation)	2%	5%	+
	Transformation	17%	13%	-
	Vente de matériel	11%	18%	+

Note : ¹ Ces données excluent les entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique.

Impacts économiques

L'impact économique des entreprises agricoles urbaines du Québec peut se chiffrer en nombre d'emplois directs, indirects et en revenus estimés⁶. En incluant les entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique, le nombre d'emplois directs est passé de 422 en 2019 à 1003 en 2020 (une augmentation de 138 %), alors que le nombre d'emplois indirects est passé de 202 à 342 dans la même période (une augmentation de 69 %) (voir Tableau 8).

Tableau 8. Estimation du nombre d'emplois des entreprises agricoles urbaines du Québec en 2019 et 2020.

Filière de production	2019			2020		
	Nb entreprises	Nb emplois directs	Nb emplois indirects	Nb entreprises	Nb emplois directs	Nb emplois indirects
Serre sur toit	1	60	14	1	100	24
Maraîchage intérieur	11	17	4	12	19	4
Maraîchage au sol	20	185	111	17	168	101
Maraîchage sur toit	4	13	8	5	16	10
Micropousses	14	50	12	13	46	11
Champignons	5	28	7	8	45	11
Insectes	9	22	15	10	24	17
Apiculture	6	42	29	7	49	34
Horticulture au sol	0	0	0	3	17	4
Horticulture sur toit	0	0	0	1	3	2
Aquaculture/aquaponie	2	5	2	3	8	3
Cannabis et pharmaceutique	-	-	-	21	508	122
Autres (cueillette fruits) ¹	0	0	0	2	0	0
Total	72	422	202	103	1003	342

Note : ¹Les entreprises de cueillette de fruits sont des collectifs de bénévoles qui redistribuent gratuitement leurs récoltes aux membres, aux propriétaires d'arbres fruitiers participants et à des organismes en sécurité alimentaire. Nous ne leur attribuons donc aucun employé ni revenu.

⁶ Le calcul du nombre d'emplois directs et indirects est basé sur les chiffres tirés de l'étude macro-économique produite par le CRETAU en 2020 : Kasmi, D., E. Duchemin et J. Martin (2020). Les entreprises agricoles urbaines au Québec : impact économique et potentiel de développement. Laboratoire sur l'agriculture urbaine/Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine. 20 p. http://cretau.ca/wp-content/uploads/2020/06/Etude-Les-entreprises-agricoles-urbaines-au-Qu%C3%A9bec-impact-%C3%A9conomique-et-potentiel-de-d%C3%A9veloppement_F.pdf.

Les revenus estimés ont quant à eux augmenté de 12 % en passant de plus de 17 M\$ en 2019 à près de 19 M\$ en 2020 (voir Tableau 9). Ces montants excluent toutefois les revenus des entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique.

Tableau 9. Estimation des revenus des entreprises agricoles urbaines du Québec en 2019 et 2020.

	2019		2020	
	Nb entreprises	Revenus estimés	Nb entreprises	Revenus estimés
Maraîchage, micropousses, champignons, horticulture	55	13 211 760	60	14 412 829
Insectes	9	1 417 500	10	1 575 000
Apiculture	6	1 800 000	7	2 100 000
Poisson	2	600 000	3	900 000
Cueillette de fruits ¹	-	-	2	0
Cannabis et industrie pharmaceutique	-	-	21	N/D ⁷
Total	72	17 029 260	103	18 987 829

Note : ¹Les entreprises de cueillette de fruits sont des collectifs de bénévoles qui redistribuent gratuitement leurs récoltes aux membres, aux propriétaires d'arbres fruitiers participants et à des organismes en sécurité alimentaire. Nous ne leur attribuons donc aucun employé ni revenu.

LES CLÉS DU SUCCÈS POUR LES ENTREPRISES AGRICOLES URBAINES DU QUÉBEC

Les études menées auprès des fermes urbaines en 2020 ont permis de dégager certaines clés du succès pour les entreprises agricoles urbaines :

- Diversifier les sources de revenus
- Diversifier les types de clientèle
- Accorder temps et énergie nécessaire à la planification de la mise en marché avant de se lancer dans la production
- Démarrer à petite échelle pour agrandir et accélérer au fur et à mesure que les connaissances et l'expérience s'accumulent

Référence : Guide de démarrage en entreprise agricole urbaine et fiches micro-économiques sur les différentes filières de production du CRETAU, <http://cretau.ca/index.php/ressources/publications/>.

⁷ L'estimation des revenus des entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique n'est pas disponible.

COMPARAISON ENTRE MONTRÉAL, QUÉBEC ET D'AUTRES MÉTROPOLES

Les villes du Québec, particulièrement Montréal et Québec se démarquent au niveau international. Alors que l'on dénombre 45 et 16 entreprises agricoles urbaines pour Montréal et Québec, Vancouver en comptait 9 en 2019 et Toronto 18⁸. Paris avec 47 entreprises agricoles urbaines répertoriées se compare à Montréal (voir Tableau 10). Par contre, tandis que l'on dénombre à Montréal une ferme urbaine pour un peu moins de 38 000 habitants, à Vancouver, le compte est d'une ferme urbaine pour un peu plus de 70 000 habitants en 2019. Pour Toronto et Paris, ce ratio est 5 fois supérieur à celui de Montréal. Tout comme Montréal, Québec se démarque avec ratio est d'une ferme urbaine pour un peu moins de 34 000 habitants.

Par ailleurs, tandis que le nombre de fermes urbaines ne cesse d'augmenter dans les villes du Québec, une décroissance du nombre de fermes urbaines a été observée à Vancouver entre 2013 et 2019. Le nombre de fermes urbaines vancouveroises est passé de 15 en 2013, à 13 en 2016, puis à 9 en 2019. Entre 2013 et 2019, certaines de ces fermes ont déplacé leur production en dehors de la ville tandis que d'autres ont tout simplement cessé leurs activités. Malgré l'adoption de lignes directrices en 2016 et la révision de celles-ci initialement prévue en automne 2019, puis reportée en raison de la pandémie de COVID-19, les défis ont été et demeurent nombreux pour les producteurs agricoles urbains : faibles marges de profit, insécurité foncière, coût de la vie élevée, réglementations municipales peu favorables, ainsi que politiques et programmes de soutien inadéquats.

À Vancouver, le revenu moyen des fermes urbaines est de 205 187 \$ alors qu'à Montréal, ce montant est légèrement plus élevé, soit de 237 250 \$⁹ et exclu les revenus des entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique. On peut donc s'attendre à un revenu moyen plus important une fois l'ajout de ces entreprises lucratives.

En général, une plus grande distribution des fermes montréalaises parmi les divers types de production s'observe (voir Tableau 11). La culture de micropousses est davantage présente dans les trois villes canadiennes que dans la capitale française. Les villes comparées ont tout de même un point en commun : le maraîchage extérieur est le type de production le plus développé, représentant à Montréal 31 % de la production et à Paris ainsi qu'à Toronto, 56 %. À Paris, la culture du houblon est le deuxième type de production le plus important, à égalité avec l'horticulture, comptant tous deux pour 11 % de la production. La culture du houblon est absente de l'agriculture urbaine commerciale dans les villes canadiennes.

⁸ Informations tirées du *Vancouver Urban Farming Census 2017-2019* pour la ville de Vancouver. Le compte du nombre de fermes urbaines à Toronto a été réalisé par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine et validé par l'association Toronto Urban Growers. Il se base sur la définition de AU/LAB pour les entreprises agricoles urbaines.

⁹ Les revenus comprennent les revenus associés à la vente de produits ainsi que ceux associés à des subventions, à des services offerts et à des dons. Ce montant exclut les revenus des entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique.

Tableau 10. Comparaison de la situation des fermes urbaines à Montréal, Québec, Paris, Toronto et Vancouver.

	Nb fermes	Nb employés dans les entreprises agricoles urbaines	Revenus totaux entreprises agricoles (\$)	Population (nb habitants)	Ratio (hab./fermes)
Montréal	45	460	9 682 270 ¹	1 704 694	38 000
Québec	16	98	2 994 210 ¹	542 298	34 000
Paris	47	---	----	7 093 553	151 000
Toronto	18	---	---	2 956 024	164 000
Vancouver	9	32	1 846 685	631 486	70 000

Note : ¹Ce montant exclut les revenus des entreprises de production de cannabis et de végétaux pour l'industrie pharmaceutique.

À Montréal, 22 exploitations urbaines sur 45 poursuivent leurs activités en intérieur (voir Tableau 12). À Québec, 63 % des entreprises agricoles urbaines sont également en intérieur. À Toronto, le tiers des fermes urbaines mènent leurs activités en sol. À Paris, ce sont les toits qui constituent le lieu de production le plus utilisé (36 %). Les murs dédiés à la culture du houblon sont un lieu de production spécifique à la capitale française (9 %). Dans les quatre villes comparées, certaines fermes urbaines misent sur des lieux de production mixtes tels que « sol » et « toit » ou encore « sol » et « serre » pour réaliser leurs opérations.

Tableau 11. Types de production des fermes urbaines à Montréal, Québec, Toronto et Paris.

Production	Montréal	Québec	Toronto	Paris
Maraîchage extérieur	31 %	19 %	56 %	56 %
Maraîchage intérieur	13 %	13 %	6 %	4 %
Champignons	11 %	0 %	0 %	7 %
Micropousses	11 %	19 %	17 %	2 %
Cannabis et industrie pharmaceutique	11 %	13 %	0 %	0 %
Apiculture	7 %	13 %	17 %	0 %
Horticulture (fleurs, plants, etc.)	7 %	0 %	0 %	11 %
Élevage d'insectes	4 %	19 %	0 %	0 %
Pisciculture/aquaponie	2 %	6 %	6 %	6 %
Cueillette de fruits	2 %	0 %	0 %	0 %
Houblon	0 %	0 %	0 %	11 %
Autres (safran, endives)	0 %	0 %	0 %	4 %

Note : Les types de production ne sont pas disponibles pour les fermes de Vancouver.

Tableau 12. Lieux de production des fermes urbaines de Montréal, Québec, Toronto et Paris.

Lieu de production	Montréal	Québec	Toronto	Paris
Intérieur	49 %	63 %	28 %	9 %
Sol	22 %	6 %	33 %	13 %
Sol, toit	11 %	13 %	22 %	9 %
Sol, serre	7 %	0 %	6 %	6 %
Serre	4 %	6 %	6 %	4 %
Toit	4 %	13 %	6 %	36 %
Serre sur toit	2 %	0 %	0 %	0 %
Mur	0 %	0 %	0 %	9 %
Serre, intérieur	0 %	0 %	0 %	3 %
Toit, intérieur	0 %	0 %	0 %	3 %
Toit, serre	0 %	0 %	0 %	9 %
Toit, sol, intérieur	0 %	0 %	0 %	3 %

Note : Les lieux de production ne sont pas disponibles pour les fermes de Vancouver.

LES FERMES URBAINES EN ACCÉLÉRATION

On le remarque depuis quelques années, les entreprises agricoles urbaines font grandir leur exploitation ou encore vise à mettre sur pied de nouveaux sites d'exploitation dans d'autres villes. Ainsi, quelques fermes urbaines ont profité de l'année 2020 pour effectuer une expansion physique ou de marché. Voici quelques exemples qui démontrent bien la vitalité du secteur, même en pleine crise sanitaire.

Les Fermes Lufa

Depuis l'implantation de leur première serre sur toit en 2011, les Fermes Lufa ne cessent de prospérer : entre 2013 et 2020, elles complètent la construction de trois autres serres permettant de faire passer la superficie totale de culture de 2 880 m² en 2011 à 27 760 m² en 2020. La quatrième serre construite en 2020 devient la plus grande serre urbaine sur toit au monde. Plus grande, mais aussi plus efficace en matière de consommation d'eau et d'énergie que les constructions précédentes, cette quatrième installation engendre des coûts de production 50 % inférieurs à ceux de la première. Une plus grande variété dans les produits cultivés accompagne l'augmentation dans la superficie de culture : tandis qu'en 2011 15 variétés de légumes sont cultivées dans la première serre, plus de 100 variétés de légumes sont cultivées à travers les quatre serres en 2020. Cette diversification de l'offre de produits est supportée en 2013 par la création d'un marché fermier en ligne rassemblant divers producteurs agroalimentaires. Couplée au service de livraison à domicile en voiture électrique implanté en 2016, l'entreprise de distribution alimentaire voit bondir le nombre de paniers hebdomadaires vendus passant de 200 en 2011 à 20 000 en 2020.



Serres sur toit des Fermes Lufa, Montréal.

Les Urbainculteurs

Œuvrant depuis 2009 au développement d'une agriculture accessible, adaptée au contexte urbain, les Urbainculteurs sont un organisme à but non lucratif qui constitue un acteur clé de l'agriculture au sein de la ville de Québec. Ils ont participé et collaboré à l'élaboration de nombreux projets tels que les potagers du Parlement en 2013 et le toit-jardin de la Maison Lauberivière, donnant accès à des produits frais au plus grand centre d'accueil de la ville de Québec entre 2009 et 2016. À partir de 2015, ils ont élargi leur clientèle en offrant leurs services d'aménagement de potagers urbains non seulement aux collectivités, mais aussi aux particuliers. Leur boutique en ligne a aussi permis d'offrir aux particuliers tout le nécessaire du jardinage en ville. Tandis qu'une baisse de 18 % des revenus avait été enregistrée en 2019, la pandémie a inversé la tendance et une hausse de 383 % des revenus associés à la vente de produits a été enregistrée pour le mois d'avril 2020 comparativement à avril 2019. L'année 2020 n'a pas seulement été marquante en matière de revenus pour les Urbainculteurs, elle a vu l'aboutissement d'un grand projet à vocation sociale, soit la création d'une ferme maraîchère en plein cœur de Québec. Situés dans le Vieux-Port, les Jardins du bassin Louise comptent aujourd'hui 20 bacs totalisant 320 m² de culture de légumes et de fines herbes. Au cours des trois prochaines années, la ferme a comme projet de s'étaler progressivement afin de fournir plus d'organismes communautaires en légumes à prix coûtant, puis former la plus grande ferme urbaine à vocation sociale et pédagogique de la province.



Les jardins du Bassin Louise des Urbainculteurs, Québec.

Atelier champignons Big Bloc

L'Atelier champignons Big Bloc est membre de la Centrale Agricole, une coopérative de fermes urbaines et d'entreprises du secteur bioalimentaire située à Montréal. En plus d'offrir des locaux adaptés et de permettre une mutualisation des ressources à ses membres, la Centrale Agricole accompagne certains entrepreneurs au sein de parcours d'incubation et d'accélération. En 2020, Atelier champignons Big Bloc a acquis un nouveau local au sein de la coopérative, faisant passer sa superficie d'exploitation de 56 à 186 m² au sol, ce qui multiplie la capacité potentielle de production par 10. L'objectif de cet agrandissement est d'accroître les quantités produites, sans toutefois augmenter la diversité des espèces proposées. L'entreprise familiale souhaite également continuer à développer des produits transformés : des mélanges d'épices aux champignons déshydratés, des champignons marinés, etc. Alors qu'avant la pandémie et l'agrandissement, la champignonnière vendait principalement dans les marchés saisonniers et aux restaurants, elle explore dorénavant les possibilités de vendre également sa production via certains distributeurs et en épicerie.



Atelier Champignons Big Bloc, Montréal.

VERTige Ferme urbaine

VERTige Ferme urbaine est une entreprise de production de micropousses située à Sherbrooke. Fondée en 2011, elle est installée depuis 2019 au Centre de Valorisation de l'Aliment (CVA) de l'Estrie, un complexe alimentaire qui agit comme un intermédiaire de coordination entre les producteurs régionaux, les fournisseurs et les clients. C'est aussi un espace de mutualisation des ressources pour les artisans en agroalimentaire qui cherchent à se propulser : des cuisines industrielles pour la production et la transformation alimentaire, des infrastructures d'entreposage, ainsi qu'un espace atelier et événements y sont mis à disposition des membres utilisateurs. Le déménagement au CVA a permis à la ferme de tripler son espace dédié aux opérations et son potentiel de production, sans toutefois l'utiliser à sa pleine capacité pour l'instant. En janvier 2020, VERTige a fait l'acquisition d'une autre ferme de micropousses et de sa marque de commerce. Toutes les activités de production, qui ont doublé depuis l'agrandissement, sont maintenant centralisées au CVA. Alors que 30 à 35 % des micropousses produites étaient destinées aux restaurants avant la pandémie, la ferme urbaine distribue maintenant toute sa production en épicerie et dans les supermarchés.



Production de micropousses par VERTige Ferme urbaine, Sherbrooke.

Alvéole

C'est en 2013 à Montréal qu'Alvéole a démarré ses activités d'apiculture urbaine qui consistent à installer des ruches et à accompagner les organisations, les écoles et les citoyens dans leur démarche d'apprentis apiculteurs et apicultrices par des ateliers éducatifs. Le volet citoyen sera par la suite mis de côté pour se concentrer sur les écoles et les entreprises. Le miel produit, qui a déjà été mis en vente, est désormais offert aux écoles et aux entreprises hôtes des ruches. En 2016, Alvéole a étendu ses activités à Québec et Toronto, puis en 2019 à Ottawa, Calgary, Vancouver et Chicago. En 2020, l'entreprise apicole a mené une autre phase d'expansion pour offrir ses services dans sept nouvelles villes des États-Unis, puis à Paris, dépassant la barre des 100 employés à la fin de l'année. La pandémie a toutefois obligé Alvéole à convertir ses ateliers habituellement offerts sur place aux groupes scolaires ou en entreprise en mode virtuel. Cette adaptation a finalement permis de rejoindre un plus grand nombre de personnes : plus de 2000 ateliers touchant en moyenne une trentaine de participants ont été diffusés en 2020. Heureusement, l'accès aux ruches a été maintenu dans la presque totalité des projets en cours, avec certaines adaptations pour respecter les mesures sanitaires. L'entreprise a pensé à un certain moment profiter de l'engouement pour les produits locaux avec la vente de miel en ligne, mais comme l'activité ne correspondait pas à la mission de l'entreprise, la plateforme a été retirée du marché quelque temps après. Bien que certains des projets d'expansion d'Alvéole se soient concrétisés durant la pandémie, la COVID-19 a ralenti la croissance prévue en 2020 à cause de toutes les incertitudes qui planaient sur les clients et partenaires potentiels. Une autre phase d'accélération de l'entreprise est prévue pour 2021.



Rucher d'Alvéole, une entreprise montréalaise maintenant installée dans plusieurs villes canadiennes, aux États-Unis et à Paris.

La Centrale Agricole

Inaugurée en 2019, la Centrale Agricole est une coopérative regroupant en 2020 plus de 15 membres au sein d'un même bâtiment industriel : champignonnières, fermes d'élevage d'insectes, une ferme de pisciculture, une semencière, une cidrerie, un torréfacteur de café, un regroupement de productrices et producteurs agricoles, un marché de proximité, ainsi que le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) qui opère le pôle de recherche et d'accompagnement des entreprises.

Cette concentration d'acteurs de l'agroalimentaire à l'intérieur d'un même bâtiment permet la mutualisation d'espaces et de ressources (cuisine, chambre froide, bureaux, frais d'aménagement, etc.) et, par conséquent, une diminution des coûts d'opération. Si les membres de la Centrale Agricole occupaient environ 800 m² à son lancement, en 2020 elle s'étendait sur 4000 m² répartie sur deux étages, avec de la production maraîchère sur le toit (1000 m²). Cette cohabitation entraîne également la création de multiples flux de matières entre les entreprises hébergées. Par exemple, le marc de café sert de substrat à la culture des champignons, la pulpe de pomme de la cidrerie nourrit les insectes, les résidus organiques des insectes servent à la recherche en culture maraîchère sur toit, le marché de proximité et le regroupement de productrices et producteurs agricoles contribuent à la mise en marché des produits.

Ces synergies font de la Centrale Agricole un véritable écosystème, espace d'innovation et d'expérimentation sur l'économie circulaire. Le bâtiment industriel de la Centrale Agricole est l'un des nombreux immeubles du secteur construits en béton durant les années 1960-70. Il était historiquement occupé par des activités de l'industrie du vêtement.



Installation d'un vignoble sur le toit de la Centrale Agricole en 2020.

IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES ENTREPRISES AGRICOLES URBAINES

L'année 2020 a été marquée par un événement sans précédent, la pandémie de COVID-19. Tous les secteurs économiques ont vécu d'importantes perturbations au cours de cette dernière année et le secteur agroalimentaire n'en a pas fait exception. De ce fait, les termes « sécurité alimentaire » et « autonomie alimentaire » ont résonné fort et se sont imposés dans d'importantes discussions liées à la crise sanitaire. L'agriculture urbaine a été propulsée au premier plan.

La crise sanitaire a contribué à une prise de conscience collective quant à l'importance d'un réseau alimentaire local. Un questionnaire complété par les entreprises agricoles québécoises a permis d'obtenir un portrait représentatif de l'impact de la COVID-19 sur la situation agricole urbaine de Montréal en 2020. En voici les points majeurs :

- 88 % des répondants ont observé un intérêt grandissant de leur clientèle ou de leur entourage pour l'agriculture urbaine durant la pandémie.
- Le recrutement et la rétention de main-d'œuvre ont été perturbés pour 58 % des entreprises sondées.
- La mise en marché a été l'activité la plus fortement touchée : 79 % des entreprises ont vu la distribution de leurs produits perturbée.
- Deux modes de distribution ont connu d'importants gains au sein des entreprises montréalaises : la vente en ligne sur une plateforme collective (4 % à 26 %) et la vente de paniers en livraison ou à collecter (15 % à 42 %).
- Deux modes de distribution ont connu d'importantes pertes : la vente au secteur de la restauration (46 % à 23 %) et la vente au secteur de l'hôtellerie (27 % à 4 %).
- Tandis que 31% des entreprises agricoles urbaines montréalaises n'ont enregistré aucune perte sur leurs revenus prévus pour 2020, 19 % d'entre elles ont vu leurs revenus augmenter et 50 % d'entre elles ont accusé des pertes de revenus allant de 25 % à 100 % de leurs revenus prévus.
- En réponse à la crise sanitaire, 15 % des entreprises ont mutualisé leur système de distribution et 12 % des entreprises ont mutualisé leurs outils de commercialisation et leurs infrastructures de stockage. Bon nombre des répondants ont admis qu'une mutualisation des ressources sous diverses formes serait souhaitable dans l'avenir.
- Deux entreprises ont dû mettre leurs activités agricoles urbaines sur pause pour des raisons directement liées à la pandémie. Du toit à la table, une entreprise maraîchère sur toit de Québec, exploite des potagers sur le toit d'immeubles de bureaux. Avec les mesures sanitaires liées à la COVID-19, ces toits ont été fermés et l'accès au toit est devenu extrêmement compliqué, voire impossible pour l'entreprise agricole, ce qui a forcé l'entreprise à renoncer à la saison 2020. Les Fermes In.Genius, une entreprise maraîchère verticale en extérieur située à Laval, arrive à offrir ses produits à un prix accessible grâce à l'autocueillette. Les mesures sanitaires ne permettant pas la présence du public sur le site au début de la pandémie, les dirigeants de l'entreprise ont choisi de mettre les activités sur pause en 2020.

CONCLUSION

Malgré une année pour le moins déstabilisante, le secteur de l'agriculture urbaine au Québec a poursuivi sa croissance en 2020. Le nombre de fermes urbaines a bondi de 14 % en un an et certaines organisations ont procédé à une accélération de leur entreprise. Depuis 2018, nous assistons à une diversification des productions qui favorise les productions en intérieur, tout particulièrement les champignons. La filière de l'horticulture urbaine, qui consiste à produire des fleurs coupées et des plantes maraîchères pour la transplantation, s'est aussi démarquée en 2020.

L'impact économique de l'agriculture urbaine commerciale devient de plus en plus tangible. Le nombre d'emplois directs et indirects, ainsi que les revenus générés par le secteur en témoignent. De nouvelles études d'AU/LAB et du CRETAU sur les fournisseurs de l'agriculture urbaine et le potentiel du développement d'un terme valorisant les produits qui y en sont issus sont en cours afin de mieux comprendre l'impact et les perspectives économiques du secteur.

L'intérêt grandissant du public pour l'agriculture urbaine s'est reflété en 2020 dans les médias et dans la mise en place de politiques d'agriculture urbaine pour plusieurs municipalités de la province. Souhaitons que ces dernières contribuent à favoriser les initiatives citoyennes autant que l'implantation de fermes urbaines à vocation productive sur l'ensemble du territoire québécois.



Culture de végétaux pour la recherche sur le vaccin contre la COVID-19 dans les serres Medicago, Québec.

BOTTIN DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS URBAINS DU QUÉBEC

Ce troisième portrait des entreprises agricoles urbaines du Québec est possible grâce au développement du bottin des productrices et producteurs urbains que le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec (CRETAU) tient depuis 2017. Ce bottin est le résultat d'une veille constante de l'équipe du CRETAU.

Ce bottin recense les acteurs et actrices québécois(e)s de la production alimentaire urbaine, que sont les entreprises, organismes ou individus faisant une production alimentaire (légumes, fruits, etc.) ou horticole (semis) mise en vente par un système de distribution locale, donnée à l'entreprise hébergeant le projet (avec un contrat) ou encore transformée pour la mise en marché. Cela nous permet de monter une base de données aussi complète que possible tout en maintenant le lien avec les producteurs et productrices.

Pour consulter le bottin : <https://bit.ly/3asFQJZ>

Pour différentes raisons, certaines entreprises ne sont pas présentes sur la version publique du bottin. Donc celui-ci peut différencier du portrait publié par le CRETAU.

Ces entreprises sont situées hors de la zone agricole permanente et à l'intérieur d'un périmètre urbain. Dans certains cas exceptionnels, elles sont installées dans la zone agricole, mais elles doivent comporter des caractéristiques de fermes urbaines : par exemple, leur situation géographique hors de la zone blanche ne correspond pas à un besoin réel lié à la production, mais provient généralement d'une opportunité d'affaires. De plus, elles utilisent généralement des méthodes agricoles hors-sol, intérieures, verticales ou intégrant des composantes d'innovation technologique.

Vous pensez correspondre à cette définition et vous n'êtes pas dans le bottin!

Communiquez avec nous à :

communication@au-lab.ca

(sujet du message : "Inscription au bottin").



Carrefour de recherche, d'expertise
et de transfert en agriculture urbaine

CRETAU
